CITÉ DE SOREL

ESQUISSE HISTORIQUE

STATISTIQUES,







1889.

IMP. DU "SORELOIS," SOREL.

HOMMAGE A SOREL (1)

A te voir caressé par l'onde de deux fleuves
Et mêlant ta rumeur au bruit vague des flots,
A te voir, oublieux des antiques épreuves,
T'enivrer des senteurs de tes riants îlots ;

A contempler, ravi, l'activité fébrile,
Le travail si fécond de tes milliers de bras,
Et l'élan spontané de ta gaîté virile,
Qui dirait que jadis tu souffris, tu pleuras !

A voir le mouvement de tes vastes usines
Où se gagne en sueur le pain de l'artisan,
Qui dirait que tes preux dans ton fort en ruines
Maniaient l'arquebuse et le sabre pesant !

O ruche industrieuse ! où jadis le tonnerre
Grondait avec effort, c'est pour avoir lutté
Contre l'Anglais tenace et l'Agnier sanguinaire
Que tu t'épanouis dans ta virilité.

Aussi quand le vainqueur qui se disait ton maître
Voulut d'un nom nouveau t'affubler désormais.
Ce nom étrange et dur tu sus le méconnaître
Et nul de tes enfants ne le redit jamais.

Si tu fus malheureux tu ne fus pas servile ;
Du présent le passé n'aura pas à rougir.
Du fort naquit le bourg, du bourg naquit la ville,
De la ville aujourd'hui la cité va surgir.

O suspens pour un jour ta tâche quotidienne,
Ouvre tes temples saints, ferme tes ateliers,
Que d'un passé sanglant le présent se souvienne.
Evoque tes héros, prêtres ou chevaliers.

Dans leurs tombeaux poudreux tressaille leur poussière,
Car l'ère du progrès succède aux temps d'exploits ;
L'industrie aux cent bras a remplacé la guerre...
Aussi vivent Sorel et tous ses Sorelois !

ADOLPHE POISSON.

---

(1) Cette jolie pièce de vers a paru dans le *Sorelois Illustré*.

CITÉ DE SOREL

ESQUISSE HISTORIQUE

STATISTIQUES, NOTES GENERALES

La ville (maintenant Cité) de Sorel, date de 1860, alors qu'elle obtint son acte d'incorporation de la Législature du Canada.

Son premier maire fut M. J. G. Crebassa, notaire, qui occupa cette charge jusqu'au mois de janvier 1862. Les successeurs de M. Crebassa furent MM. J. B. Lamère, 1862-4 ; R. H. Kittson, 1864-7 ; G. I. Barthe, 1867-76 ; M. Mathieu, 1876-1882 ; A. Gagnon, 1882-3 ; A. Germain, 1883-5 ; N. H. Ladouceur, 1885-7 ; A. A. Taillon, 1887 au 1er juillet 1889, date à laquelle la ville devint cité. M. Taillon fut donc le premier maire de la cité de Sorel, et doit occuper ce poste jusqu'aux élections municipales de 1890.

La Cité de Sorel est divisée en cinq quartiers : Richelieu, Champlain, Montcalm, Laval et St-Laurent, qui élisent chacun deux échevins.

Les échevins actuels sont MM. N. F. Patenaude, maire suppléant ; L. T. Trempe, P. Paul Hus, O. Lesieur, W. Boivin, C. J. C. Würtele, P. Duhamel, N. Provost, J. O. Dauphinais et Séraphin Guèvremont. Les principaux employés de la municipalité sont MM. J. G. Crebassa, jr., greffier ; E. Turcotte, trésorier ; Arthur Ladébauche, chef de police ; David Roberge, surintendant de la voirie ; J. O.

Moore, surintendant de l'aqueduc ; C. Ferron, ingénieur en chef ; L. Leclercq, surintendant de l'usine à gaz ; Ed. Crépeau et C. Mathieu, clercs des marchés ; F. Falardeau, percepteur ; MM. Amable Lussier et Joseph Hurteau, auditeurs.

La population de la Cité de Sorel a suivi, depuis sa fondation, la progression que voici :

RECENSEMENTS DIVERS :

1681	16 familles	donnant	117	âmes
1683	15 "	"	113	"
1706			104	"
1739			342	"
1750			845	"
1850			1600	"
1820			3500	"
1840			7000	"
1851	ville et	paroisse	7391	"
1861	"	"	8328	"
1871	"	"	9082	"
1886	"	"	6462	"
1887	"	"	6650	"

D'après les deux derniers recensements on serait porté à croire que la population de Sorel a diminué considérablement. Il n'en est rien cependant ; la population de la ville a au contraire augmenté, mais toute la campagne est à peu près disparue à raison de démembrements qui ont permis l'établissement des paroisses de St-Joseph et de Ste-Anne, et de diverses parties qui ont été cédées aux paroisses de Ste-Victoire, de St-Robert et de l'Ile Dupas.

Cette population, pour 1889, se répartit comme suit :

Sorel Cité	7,856
Sorel paroisse	952
St-Joseph de Sorel	1,208
Ste-Anne de Sorel	1,350
Total	11,366

Ces trois dernières paroisses sont comprises dans l'ancien territoire de la paroisse et de la ville de Sorel, dont elles en sont les faubourgs et la banlieue, et ne forment à proprement parler qu'un seul et même tout.

Ici, l'écrit qui suit (1), dû à la plume du premier maire de la Cite

(1) Cet article a paru dans le *Sorelois Illustré* du 1er juillet 1889, édition de luxe du *Sorelois*, qui a été tirée à plusieurs milliers d'exemplaires.

de Sorel, M A. A. Taillon, a certainement sa place, et les contribuables de cette jeune cité aimeront sans doute à le conserver dans les archives de la municipalité :

SOREL VILLE—SOREL CITÉ

*

La ville de Sorel n'existe plus !
Salut, ô cité de Sorel ! !

I

L'authenticité des traditions canadiennes n'est pas récusée et notre histoire a été écrite avec autant de précision que d'impartialité par nos historiens, qui ont puisé à bonnes sources les renseignements incontestables qu'ils nous ont transmis.

L'histoire du Canada relate les exploits de nos pères, les services qu'ils ont rendus à la patrie, les hautes vertus et la valeur des héros tombés au champ d'honneur.

Et Sorel a une place distinguée dans les pages immortelles de cette histoire.

Nos traditions sont notre gloire.

*

La première ville du Canada fut Québec, fondée en 1608 par Champlain. Sa fondation fut suivie de celle de Trois-Rivières, par LaViolette, en 1634, et de Montréal, en 1642, par de Maisonneuve.

Il y a deux cent quatre-vingts ans, ce jour même, l'illustre Champlain était l'hôte des grandes forêts qui couvraient jadis le site actuel de notre cité. Il avait jeté l'ancre à l'embouchure de la rivière de Richelieu, alors connue sous le nom de " Rivière des Hiroquois."

Après avoir exploré notre territoire, il partit le 2 juillet 1669, remonta le Richelieu jusqu'au lac qui porte aujourd'hui son nom, et là il rencontra et défit les Iroquois."

*

Pendant que de Maisonneuve jetait les bases des premiers établissements à Montréal, en 1641, le gouverneur général de la Nouvelle-France, M. de Montmagny, construisait le fort de Richelieu, sur le site de nos vieilles casernes militaires, et, comme nous le disent les pères jésuites, dans leurs "Relations" :

" *Le 13 iour d'aoust monsieur le gouuerneur arriua à la riuière* " *des Hiroquois, pour commencer ce fort au lieu qu'il auait désigné,* " *on fait jöuer les haches dans cette grande forest, on renuerse les ar-* " *bres, on les met en pièces, on arrache les souches, on désigne la* " *place, on y dit la première Messe. Après la bénédiction faite, les* " *canons retentissent, vne salve de mousquets honore ces premiers com-* " *mencements sous les auspices de notre grand Roy, et sous la fuveur* " *de Son Eminence.*"

Vingt-trois ans plus tard M. de Saurel, capitaine du régiment de Carignan, rebâtit le fort que les sauvages avaient détruit dans l'intervalle.

II

Malheureusement, Sorel n'a rien conservé de ces souvenirs historiques, et c'est regrettable.

Tout a été enlevé, brisé, rasé, pour faire place à l'esprit du temps, a un nouvel ordre d'idées qui se développent de plus en plus : le progrès et le matérialisme.

Nous n'avons pas même un monument pour perpétuer le souvenir des temps passés !

C'est à peine s'il nous reste un vieux canon, ramassé récemment dans le Richelieu, devant la ville, seule relique qui nous rappelle les événements guerriers dont notre sol a été le théâtre. Il nous reste aussi, mais de date plus récente, les ruines de l'ancienne résidence de William Henry, duc de Kent, père de notre Gracieuse Souveraine, et naguère occupée par les gouverneurs du Canada.

C'est le duc de Kent qui donna aux Ingénieurs Royaux le plan actuel de la ville, qui contribue tant à la rendre belle, et c'est de lui que le bourg prit le nom de William Henry.

*

Mais la nature a tant fait pour Sorel que, si nos souvenirs sont parfois attristés parce qu'il ne nous reste aucun lien sympathique entre le passé et le présent, nous avons du moins une compensation dans—ce que le vandalisme ne détruira jamais—les beautés imposantes et inappréciables de notre site et de ses environs admirables.

Et certes, sous ce rapport, nous sommes favorisés.

*

Sorel est une ville coquette et riante. Qu'elle est jolie durant la belle saison, parée de la riche verdure de ses arbres majestueux, qui en sont l'ornement et qui lui ont valu le surnom de "La ville forestière de la province de Québec." La ville est belle alors que le "Parc Royal" est en fleurs—parc unique en son genre, jardin féerique dans lequel on trouve bon d'avoir au-dessus de soi la voûte des arbres, autour de soi le parfum des fleurs odorantes, et d'entendre le murmure de la fontaine et le ramage des oiseaux dans la feuillée.

*

Du site où fut jadis le fort Richelieu se présente une belle, une riante perspective.

Le crayon et le burin n'ont point assez de netteté pour rendre les lignes si pures du splendide horizon qui s'ouvre à nos regards et développe dans un gracieux ensemble—dans le lointain, les Laurentides et leurs cimes azurées, à nos pieds le majestueux St. Laurent, déroulant ses flots argentés entre deux rives couvertes d'un sable d'or, et, plus loin, une variété d'îles parfumées qui sont autant de corbeilles de verdure jetées là et groupées par la main de Dieu pour en faire autant d'Edens.

Et puis la gracieuse rivière Richelieu, confondant ses eaux, aux couleurs prismatiques, avec celle du fleuve Royal dans un mariage perpétuel.

Rien de plus charmant, de plus attrayant que l'ensemble de ce tableau enchanteur.

*

Je viens de parler des îles de Sorel. Ne rien dire de ce superbe paysage qui s'étale à nos yeux serait oublier ce que nous avons de plus attrayant.

En effet, c'est dans nos îles que l'on aime à jouir du *far niente*, mot suave, exprimant une chose plus suave encore.

Sur ces îles ravissantes sont disséminées des cabanes rustiques, faites pour abriter chasseurs, pêcheurs, rieurs et rêveurs, qui, mê-

liant la vie idéale au mouvement joyeux, donnent une âme aux îles soreloises.

Aussi la franche gaîté, les cris joyeux et les rires sans motifs, procurent dans ces jardins élyséens, à chacun selon son goût, différents genres de plaisirs, de récréations ou de repos.

III

Pendant son existence comme bourg, dont l'ancienneté est maintenant couverte des voiles de la légende, nos ancêtres ne connurent point la vie agitée des plus grands centres.

Les progrès du commerce, de l'industrie et de la science moderne n'avaient pas encore occupé leur attention.

Mais Sorel a vécu près de trente ans comme ville, elle a eu le temps de vieillir en subissant de rudes épreuves......

*

Si, à cause de circonstances particulières, Sorel n'a pas participé, dans une grande proportion, au développement général qui a signalé cette période par les merveilleuses découvertes et l'application des sciences, la ville a toujours tiré certains profits des événements.

La locomotive, l'hélice et l'électricité ont conquis le temps et l'espace, dont nous sommes, pour ainsi dire, presque les maîtres, et on se demande jusqu'où iront les découvertes scientifiques qui se font chaque jour et qui tendent à bouleverser l'ordre ancien des choses, pour l'améliorer et améliorer l'humanité toute entière.

Alors, puisque Sorel commence une nouvelle carrière, puisque l'antique bourg de "William Henry" retrouve un berceau nouveau, et renaît à la vie avec une virilité et une jeunesse nouvelles, faisons valoir tout le sentiment de force, d'initiative et de dignité dont nous sommes capables, suivant en cela l'esprit du temps, qui nous invite au progrès.

*

Citoyens, commençons ce jour une période de transition pour arriver à faire de notre cité une ville importante parmi celles du pays. Laissons de côté les calculs de la politique, et dans notre nouvelle organisation, remplaçons l'inertie du passé par quelques utiles exemples d'initiative. Opposons une digue salutaire à notre fatale insouciance des anciens jours ; dominons-là, afin d'éviter qu'elle ne produise de sérieux ravages dans l'administration civile et sociale.

*

Au point de vue géographique, la cité est bâtie sur un site incomparable, et sous le rapport des facilités commerciales et industrielles, de la navigation, des chemins de fer et de notre havre, elle ne le cède en rien à d'autres villes.

Je puis donc dire, avec raison, que l'avenir de la cité est entre les mains du commerçant compétent et honorable, de l'industriel ingénieux et actif, de l'agriculteur pratique, qui comprend bien son art, et des hommes de science.

C'est dire que la science et le commerce sont la source intarissable où l'on trouvera la prospérité.

Avec tous ces éléments de succès nous pouvons développer à l'infini nos capacités progressives et leur donner une direction utile et avantageuse.

Il ne faut pas oublier que le travail est un devoir, un besoin de la vie. Que chaque citoyen fasse donc usage pour la société, pour notre cité, pour lui-même et pour sa famille, de son activité, de son intelligence et de ses aptitudes.

Il suffit d'un peu de courage et d'énergie pour développer les éléments à notre disposition et nous permettre de regagner le temps perdu, afin d'obtenir, dans un prochain avenir, la réalisation de nos ambitieuses mais légitimes aspirations.

A. A. TAILLON ,MAIRE.

Cité de Sorel, 1er Juillet 1889.

LA MAGISTRATURE ET LE BARREAU,
Les Medecins et les Notaires.

La Cité de Sorel étant le chef-lieu du district judiciaire de Richelieu, est le siège du palais de justice et le centre des affaires judiciaires.

Il y a la Cour du Banc de la Reine (juridiction criminelle), la Cour supérieure et la Cour de Circuit, dont les termes sont les suivants, d'après

Une proclamation du Lieutenant-Gouverneur en conseil, en date du 13 avril 1887, qui comporte ce qui suit :

LA COUR DU BANC DE LA REINE, dans l'exercice de sa juridiction criminelle, commencera chaque année le 14ième jour du mois de janvier et le 2ième jour du mois de juillet ;

LA COUR SUPÉRIEURE sera tenue du premier au onzième jour des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre, et du 11ième au 16ième jour du mois de septembre, chaque année, ces jours inclusivement ;

LA COUR DE CIRCUIT dans et pour le district de Richelieu, sera tenue du 13ième au 15ième jour des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre, et du 17ième au 19ième jour du mois de septembre, chaque année, ces jours inclusivement.

C'est l'honorable M. J. Alphonse Ouimet, J. C. S. qui préside ces diverses cours, comme il préside encore les cours de circuit des comtés d'Yamaska et de Berthier, tous deux contenus dans le district judiciaire de Richelieu, et dont les termes sont les suivants :

LA COUR DE CIRCUIT, dans et pour le comté de Berthier, dans le dit district, sera tenue du 11ième au 13ième jour du mois de janvier ; du 17ième au 19ième jour des mois de février, mars, mai, juin, octobre et novembre, et les 20ième et les 21ième jours du mois de septembre, chaque année, ces jours inclusivement ;

LA COUR DE CIRCUIT dans et pour le comté d'Yamaska, dans le dit district, sera tenue les 26ième et 27ième jours des mois de février, mars, mai, juin, septembre et octobre, chaque année, ces jours inclusivement.

En sus de ces diverses cours on compte encore la Cour du Recorder et des Sessions de la Paix, présidées par M. le magistrat C. Dorion.

Les officiers de ces cours sont, à Sorel: Protonotaire, M. A. N. Gouin; député protonotaire, M. Al. D. deGrandpré ; P. Guèvremont, shérif ; B. Mongeon, crieur ; P. Cardin, geôlier ; C. Weilbrenner, grand connétable.

Le régistrateur du comté de Richelieu, dont le bureau se trouve à Sorel, est M. J. Chevalier.

Les avocats domiciliés dans la Cité de Sorel sont, par ordre de préséance, MM. A. Germain, C. R.; C.J.C. Würtele, J. B. Brousseau, A. P. Vanasse, L. Ethier, E. Maureault, L. H. Comeau, F. Lefebvre, E. A. D. Morgan, T. Lacroix, J. A. Villiard et A. A. Bruneau.

Les médecins sont MM. J. E. Johnstone, A. D. deBondy, qui est aussi coroner; A. Bruneau, I. Sylvestre, F.R. Latraverse, E. Provost et J. A. Marin.

Les principaux notaires sont MM J. G. Crebassa, Sr ; L. P. P. Cardin, M. P. P. ; W. H. Chapdelaine, J. N. Mondor, W. L. M. Désy, A. Bouchard, P. Guèvremont, Alfred Guèvremont et B. Mongeon.

Journaux et Banques

La Cité de Sorel compte plusieurs journaux, les principaux étant le *Sorelois* et le *Sorel News*, publiés par la Compagnie d'Imprimerie Richelieu, avec M. J. B. Vanasse, comme rédacteur, et A. P. Vanasse, comme directeur-gérant, et le *Sud*, publié par MM. J. B. Rouillard & Cie.

Les banques sont la Banque Molson, M. H. Lockwood, gérant; la Banque d'Hochelaga, M. A. A. Larocque, gérant, et le comptoir de banque de M. A. A. Taillon.

Chambre de Commerce

Sorel possède une chambre de commerce florissante, dont le bureau de direction est ainsi composé : Président, M. Cyrille Labelle ; secrétaire, M. W. L. M. Désy ; membres : MM. Léon Leduc, ex-M. P. P., Elie Senécal, P. Bellefeuille, J. A Proulx, C. J. C. Würtele, L. T. Trempe, C.O. Paradis, F.N. Chagnon, A.A. Larocque.

Representation Parlementaire

L'honorable M. J.B. Guèvremont est le sénateur de la division ; l'honorable M. J. A. Dorion en est le conseiller législatif, et MM. J. B. Labelle et L. P. P. Cardin sont les représentants du comté de Richelieu, le premier, au parlement fédéral, le dernier, à la législature provinciale.

Officiers Publics

Outre les officiers publics ci-haut nommés, il y a encore M. Jos. Mathieu, préposé à la Douane ; M. J. J. O. Fortier, percepteur du revenu, et M. J. A. Chênevert, percepteur du revenu pour le compte du gouvernement local. Le maître de poste est M. J. O. Duplessis, et son assistant, M. A. Moreau.

Etablissements religieux et d'education

L'église catholique est desservie par M. l'abbé L. L. Dupré, avec l'aide de trois vicaires. Le Révérend M. Windsor est le recteur de l'église anglicane. Le collège du Sacré-Cœur et l'académie de Ste Croix, dirigés par les religieux de la Congrégation de Ste Croix, au nombre de 18, ont pour supérieur le Révérend Père LeCavalier, C. S. C. et comptent 550 élèves. Le couvent, dirigé par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, au nombre de 17, a pour supérieure la révérende sœur Ste Louise, et compte 633 élèves. L'hô-

pital, gouverné par les Révérendes Sœurs Grises, au nombre de 12, a pour directrice la révérende sœur Neveu, et compte 84 orphelins, pauvres et infirmes, et 4 pensionnaires.

Il y a en outre l'école tenue par Mlle O. Alain, pour les petits enfants, qui est suivie par une centaine d'élèves, et l'académie anglaise, qui en compte une cinquantaine.

ASSOCIATIONS DE BIENFAISANCE ET DE CHARITE

On compte à Sorel plusieurs institutions de bienfaisance et de charité, telles que la Congrégation St-Michel, l'Union St-Joseph, la société de St-Vincent de Paul, la Congrégation des Hommes, etc.

Toutes ces associations sont dans un état des plus prospères et font beaucoup de bien.

Les deux premières de ces associations méritent ici plus qu'une simple mention, et nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt les notes qui nous en ont été fournies.

LA CONGRÉGATION ST-MICHEL

La Congrégation St-Michel de Sorel fut fondée le 4 mars 1860 par M. l'abbé J. M. Limoges, de regretté mémoire, alors curé de Sorel, qui en fut le supérieur jusqu'à son décès, arrivé en 1861.

Les supérieurs qui se sont succédé depuis, sont M. l'abbé Millier, de 1861 à 1875, et M. L. L. Dupré, de 1875 à 1889

Cette Congrégation est régie par un conseil composé d'un préfet, de deux assistants, d'un trésorier, d'un secrétaire, de deux collecteurs, d'un chantre, d'un grand'maitre de cérémonies et de douze visiteurs de quartier éligibles tous les ans, le 1er dimanche de mars.

Depuis sa fondation voici quels ont été les préfets qu'a eus cette société, avec le temps qu'ils ont été en office : MM. Ignace Badeau, 4 ans ; M. le capitaine Crépeau, 2 ans ; M. le capitaine J. B. Labelle, 2½ ans ; M. Thomas McCarthy, M. P., 1½ an ; M. le capitaine Louis Morasse, 2 ans ; M. L. P. P. Cardin, N. P., 2 ans ; M. M. C. Blais, 2½ ans ; M. Ol. Lesieur, 3½ ans ; M. J. O. Dauphinais, 4½ ans, et M. J. T. Hurteau, le préfet actuel, qui occupe cette charge depuis 5½ ans.

Aujourd'hui, la Congrégation St-Michel compte 450 membres et ses affaires sont dans un très bon état, ainsi que l'établit le tableau suivant :

Etat des Comptes de la Cong. St-Michel, du 4 Mars 1888 au 3 Mars 1889

RECETTES au mois de mars 1888

Balance en caisse ....$		24.80
Argent en banque........		503.35
" prêté aux Comm.		3,200.00
Total d'argent.......$3,728.15		
Recettes mensuelles......		1,207.9
Réception nouv. mem...		96.00
Amendes mensuelles....		13.15
" services........		20.00
Vente insigne.............		1.00
Union St-Jos. loyer salle		18.00
Int. sur argent prêté....		263.79
Souscription bannière...		1.75
Arr. contribution fête...		2.20
" caisse santé..........		7.00
Contribution fête 1888.		77.85
" caisse santé		194.00

RECETTES DIVERSES :

Foin	$3.90	
Loyer du poêle....	1.00	
Vente poêle	3.00	
Union St-Jos. Lavage................	2.75	
Argent conf. aspir.	0.50	10.25
Contribution caisse des veuves................		127.20
Caisse Pierre Paul.......		30.95
		$5,799.19

DÉPENSES :

Payé à 47 membres 291 semaines maladie à $3.00............	$873.00	
18 semaines maladie à $1.50.	27.00	$900.00
Dr J. F. Latraverse......		110.00
Impressions		11.00
Cadre tableau St-Michel		6.83
Insigne porteur bannière et répar. bannière......		10.50

DÉPENSES DIVERSES :

Plan et dev. Cosky.	$10.00	
Pelletage trottoir.	8.00	
Ruban et frange...	15.00	
Façon insigne.....	1.45	
Ent. de la salle...	6.20	
Voiture.............	3.00	
Charbon	3.00	
Papier................	1.45	
Taxes corporation	3.75	
Com. école	3.30	
Seigneurie.	1.00	56.15
Bénéfices Veuve Beaudry	$55.00	
Bén. Caisse Veuve Beaudry.........	42.00	97.00
Bén. Veuve Brunette...............	55.00	
Bén. Caisse Veuve Brunette.	41.10	96.10
Services Beaudry, Brunette, Bondy............		37.50
Remis Pierre Paul.		33.60
Total des dépenses......		$1,358.68
Balance en main:		
Arg. pr. Com.	$3.200.00	
Dép. Bq. Oche.	1,225.29	
Arg. en caisse.	15.22	4,440.51
		$5,799.19

Profit net pour l'année 1888-89......$712.36

BILAN

Actif :		Passif :	
Balance en argent.........	$4,440.51	Due Pierre Paul une année de contribution à sa caisse.................	$ 30.95
Due par N. membres....	6.50	Balance ou valeur réelle de la Congrégation St Michel..................	6,876.06
Insignes des officiers...	110.00		
Mobilier de la salle......	75.00		
Deux bannières (vieilles)	75.00		
Une " (neuve).	200.00		
Propriété foncière........	2,000.00		
	$6,907.01		$6,9[illegible]7.01

L'UNION ST-JOSEPH

L'Union St-Joseph de Sorel, fondée le 19 mars 1867, par M J. Célestin Labbé, fut chancelante pendant un certain temps, comme toute institution nouvelle d'ailleurs; mais grâce au travail, au zèle et à l'activité des officiers préposés à sa direction, avec le bienveillant concours de M. l'abbé Millier, ptre,curé d'alors,cette société est devenue peu à peu considérable, tant au point de vue des finances qu'au point de vue du nombre de ses membres, qui va toujours croissant.

Elle fut incorporée le 2 février 1869.

Après bientôt 23 ans de lutte, d'échecs, de procès, etc,—grâce à Dieu, à son patron et à la bonne administration des officiers qui se sont succédé jusqu'à ce jour,—cette belle société compte 300 membres enrôlés sous la bannière de St-Joseph, son protecteur.

Quant à ses opérations financières, on pourra en juger par le bilan du mois de mars dernier, dont le détail est comme suit :

Etat de Comptes de l'Union St-Joseph pour l'annee 1888.

RECETTES :		DÉPENSES :	
Reçu durant l'année......	$1,310.40	Payé à 25 familles 263 semaines maladie.......	$ 526.00
		A une veuve...............	100.00
		Caisse P. Paul Hus.......	21.80
		Divers......................	65.55
		Total des dépenses......	813.35
		En banque par dépot....	414.00
			$1,227.35
		Balance en caisse.........	83.05
	$1.310.40		$1,310.40

VALEUR DE L'UNION ST-JOSEPH EN ARGENT :

Capital à la commission d'école	$1,600.00
A la banque	511.81
Balance en caisse 1888-89	111.88
Valeur en argent	$2,223.69
Valeur des bannières	127.00
Les insignes des officiers	145.00
	$2,495.69
Six mois d'intérêt dû par la commission d'école	40.00
	$2,535.69
Le 17 mars 1888 la valeur était de	1,996.39
Augmentation sur l'année 1887	$ 539.30

OLIVIER LESIEUR, *Trésorier.*

La direction de la société est sous le contrôle d'un comité de régie, composé d'un président, d'un 1er et d'un 2nd vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, d'un asst.-sec., d'un asst.-trés., d'un commissaire-ordonnateur, d'un collecteur et de 12 visiteurs de quartier.

Les séances du comité de régie se tiennent le 2nd dimanche, et l'assemblée générale des membres, le 3e dimanche de chaque mois.

Les élections des officiers ont lieu chaque année, le 3e dimanche de mars.

Les officiers actuels sont : MM. J. O. Dauphinais, président ; Alfred Dessert, 1er vice-prés. ; Moïse Forget, 2me vice-prés. ; P. Guèvremont, sect. ; Olivier Fréchette, trés. ; J. A. Allaire, asst.-trés. ; A. Fréchette, asst.-sec. ; Charles Carpentier, comm.-ordonn. ; A. E. Piette, collecteur.

Les présidents de cette société, depuis sa fondation, ont été : MM. Adolphe Bruneau, 1867-68 ; Louis Fréchette, 1869-70 ; Frs Girard, 1871 ; Adolphe Bruneau, 1872-73-74 ; L. P. P. Cardin, 1875-76 ; Adolphe Bruneau, 1877-78 ; L. P. P. Cardin, 1879-80-81 ; Adolphe Bruneau, 1882 ; Olivier Fréchette, 1883-84-85 ; Ed. Champagne, 1886-87-88 ; J. O. Dauphinais, 1889.

STATISTIQUES

La valeur de la propriété foncière de Sorel était

En 1860	de	$ 502,200
" 1876	"	1,883,400
" 1879	"	2,114,781
" 1889	"	2,348,475

BILAN

Le bilan de la Cité de Sorel, en 1889 offre les chiffres suivants :

ACTIF :

L'aqueduc et ses dépendances	$122,364.27
Usine à gaz	40,586.60
Quai St Laurent	14,000.00
Département du feu, bâtisses et appareils	4,300.00
Trois marchés publics	61,764 94
Dû par les contribuables	29,535.23
Divers	45,650.00
En caisse	807.84
	$319,008.88

PASSIF :

Débentures échéant en 1891	$ 39,000.00	
" " 1893	40,000.00	
" en 35 années	87,517,48	
" 1908	5,000 00	
Emprunts spéciaux	32,400.00	
Divers	453.34	$204,370.82
		$114,638.06

LE PORT DE SOREL

Offre un refuge des plus sûrs à l'immense flotte qui sillonne le St-Laurent et le Richelieu. En 1888 la compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario a hiverné ici tous ses bateaux, au nombre de 24. Il y avait, outre cela, 54 bateaux à vapeur et 102 chalands et barges. La valeur de cette flotte était estimée approximativement à $3,500,000.

L'équipage régulier des bateaux de la Cie du R. et d'O. est de 664 personnes, dont le tiers est pris à Sorel.

L'agent de cette compagnie, à Sorel, est M. Ls Lacouture.

On doit ici mentionner la compagnie de navigation Sincennes & McNaughton, dont M. E. Bramley est l'agent ; les "Travaux de creusement du chenal entre Montréal et Québec, M. J. Howden, ingénieur et surintendant ; l'agence du département des travaux publics, sous la direction de M. L. T. Dorais, avec MM. J. Connell et P. Guèvremont, comme assistants ; la Cie du chemin de fer Pacifique Canadien, M. N. Swan, agent, et la Cie du chemin de fer Montréal & Sorel, M. A. Bédard, agent.

Sorel compte des fonderies célèbres, entre autres celles des MM. Beauchemin, N. F. Patenaude, G. A. Pontbriand, J. O. Bellerose, etc., et plusieurs établissements industriels, entre autres une manufacture de chaussures, qui emploie près de 150 personnes ; le grand établissement de MM. Nazaire Provost & Fils, pour la manufacture des portes et fenêtres ; la manufacture de meubles de MM. Pacaud & Provost ; le moulin à scie de M. Js Sheppard ; la manufacture de scies de MM. Pontbriand & Frère, etc., etc.

Quant au site de la localité, qui est incomparable, il offre au commerce et à l'industrie un champ très vaste, des avantages exceptionnels, et l'avenir réserve sans doute à la prochaine génération, la consolation et le bonheur de voir l'ancien bourg de William Henry, qui a été si longtemps dans un état stagnant, compter parmi les villes les plus prospères et les plus florissantes de la Province de Québec.

LE MAIRE DE SOREL

s :

4.27
6.60
0.00
00.00
54 94
55.23
50.00
97.84
98.88

70.82
38.06

e St-
on du
le 24.
arges.
,000.
est de

ennes
ux de
n. in-
x pu-
ell et
ifique
ntréal

MM.
erose,
manu-
grand
acture
acaud
acture

a com-
ption-
a con-
y, qui
les les
.
OREL